

RESULTATS 2010 DE LA SURVEILLANCE RADIOLOGIQUE DU CENTRE DE STOCKAGE DES DECHETS DE TRES FAIBLE ACTIVITE (CSTFA)

Les points de surveillance de l'environnement sont définis par l'arrêté préfectoral du 26 juin 2003.

▪ L'EAU DU BASSIN D'ORAGE

(Valeurs maximales en Becquerels par litre)

Tritium	<3,5*	Limite réglementaire : 30
Alpha global	0,14	Seuil d'attention : 0,50
Bêta global hors potassium 40	0,0078	Seuil d'attention : 0,50

▪ L'EAU DES RUISSEAUX

(Valeurs moyennes en Becquerels par litre)

- Point en amont du Centre

	Alpha global	Bêta global	Tritium
2010	<0,04*	0,16*	<2,8*
Etat de référence 2001	<0,013*	0,13	<5*

- Point en aval du Centre

	Alpha global	Bêta global	Tritium
2010	0,09	0,23	<4,4*
Etat de référence 2001	<0,013*	0,13	<5*

* les valeurs précédées du signe « < » indiquent des résultats systématiquement inférieurs aux seuils de décision.

▪ LES SEDIMENTS

(Valeurs maximales en Becquerels par kilogramme sec)

- En aval du Centre

	Césium 137	Cobalt 60
2010	0,54	<0,11*
Etat de référence 2001	5,3	<0,17*

▪ LES EAUX SOUTERRAINES INTERNES DU CENTRE

(Valeurs maximales en Becquerels par litre)

- Nappe du Barrémien

	Alpha global	Bêta global	Tritium
2010	0,33	0,62	<2,7*
Etat de référence 2001	0,16	1,05	<6,4*

Le suivi de la qualité des eaux souterraines de la nappe du Barrémien, sous la barrière géologique constituée par la couche d'argile hôte, permet essentiellement de s'assurer de la marge entre le niveau théorique de l'aquifère et le fond des alvéoles de stockage, et de l'absence de marquage de la nappe.

- Nappe de l'Aptien

	Alpha global	Bêta global	Tritium
2010	0,04	0,13	<2,9*
Etat de référence 2001	<0,14*	<0,16*	<6,4*

La nappe de l'Aptien supérieur, qui est située au nord-ouest et à l'extérieur de l'emprise du stockage au-dessus de la formation d'argile hôte, n'est pas directement concernée par le Centre. Cependant une surveillance des eaux de cette nappe est effectuée conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral.

* les valeurs précédées du signe « < » indiquent des résultats systématiquement inférieurs aux seuils de décision.

▪ **LES REJETS ATMOSPHERIQUES**

La surveillance des rejets atmosphériques est liée aux activités du bâtiment de traitement mis en service en octobre 2004.

	Rejets 2010 (en Bq)	Limite réglementaire annuelle (Bq)	Comparaison avec la limite annuelle
Tritium	$1,18 \cdot 10^8$	$3 \cdot 10^{10}$	0,39 %
Alpha global	$3,15 \cdot 10^2$	$2 \cdot 10^4$	1,58 %
Bêta global	$1,43 \cdot 10^3$	$2 \cdot 10^5$	0,72 %
Carbone 14	$9,39 \cdot 10^7$	$1 \cdot 10^9$	9,39 %
Iodes 125,129, 131	$1,03 \cdot 10^4$	$2 \cdot 10^6$	0,51 %

